

ORGANE DE L'ŒUVRE DE LA CATHEDRALE DE MONTREAL.

Redige en collaboration.

Bureaux: Archereche, Montreal.

ANNÉE 1886.

MONTREAL, SAMEDI, 9 OCTOBRE.

No. 27.

CLOTURE DU BAZAR DE LA CATHEDRALE.

Mardi, 12 Octobre.

TIRAGE de la Grande Loterie

A 1 Heure P.M.

1000 Billets gagnants sur 40,000 à 50,000 billets vendus.

Valeur totale des lots gagnants : \$10,000,00.

A 8 Heures P.M.

CONCERT,

Sous le patronage de Mgr. EDOUARD CHS. FABRE,
Archevêque de Montréal,

Offert aux Dames Patronesses et aux Membres Auxiliaires
du Bazar.

Admission, - - - - 10 cts

N.B.—L'insigne donnera droit d'entrée gratuite aux Dames patronesses et aux Membres Auxiliaires du Bazar.

Billets de Loterie à vendre tous les jours à la Nouvelle Cathédrale jusqu'à Mardi, 12 Octobre, à Midi.

Les personnes chargées de la vente de Billets de Loterie, devront faire rapport avant le 12 Octobre.

CLOSING OF THE MONTREAL CATHEDRAL BAZAAR

Tuesday, October 12th.

Drawing of the Grand Lottery

At 1 o'clock P.M.

Between 40000 and 50000 tickets sold. 1000 winning tickets

Total value of the prizes, \$10,000.00.

At 8 P.M.,

CONCERT,

Under the patronage of Mgr. E. C. FABRE,
Archbishop of Montreal.

Offered to the lady patroness and the gentlemen Assistants
of the Bazaar.

Admission, - - - - 10 cts.

The badge will secure free entry to the lady Patroness and to the Gentlemen Assistants of the Bazaar.

Lottery tickets can be purchased every day until Tuesday noon, at the New Cathedral.

LA CATHEDRALE DE MONTREAL.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS INEDITS.

1857.

Le 8 février 1857, s'est tenue à l'Evêché la première assemblée des citoyens catholiques de cette ville, convoquée par Sa Grandeur Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, aux fins d'aviser aux moyens à prendre pour la construction de la nouvelle Cathédrale. Un très-grand nombre de citoyens s'étaient rendus, malgré le mauvais temps, à l'invitation de leur Evêque. Son Honneur le Maire de la cité de Montréal, fut prié de présider cette assemblée et en expliqua le but en anglais et en français. MM. E. A. Leblanc et Mathew Ryan furent nommés Secrétaires.

Monseigneur l'Evêque de Montréal donna en français lecture du plan qu'il croyait être plus praticable pour arriver à son but. Monseigneur Larocque, administrateur du diocèse de St. Hyacinthe, donna lecture de ce plan en Anglais. Messire Granet, supérieur du Séminaire St. Sulpice, voulut bien adresser la parole à l'assemblée.

M. J. J. Connolly, P.S.S., et chapelain de la Congrégation Irlandaise, adressa la parole en Anglais.

Sur motion de C. S. Cherrier, C.R., secondé par l'Hon. Louis Renaud, il fut résolu :—

Que l'Evêque de Montréal, ayant été privé de sa Cathédrale, par le sinistre qui a péniblement affecté tous les citoyens de Montréal en Juillet 1852, il est du devoir de tous les catholiques du diocèse de Montréal, dans l'intérêt de leur culte, de fournir à Sa Grandeur l'Evêque de Montréal, les moyens de reconstruire un édifice convenable pour remplacer celui qu'il a perdu.

Cette motion fut ensuite faite en Anglais par Georges Clarke, Ecr., secondé par M. Alexander Williamson.

L'Hon. P. J. O. Chauveau, surintendant de l'Education, proposa la seconde résolution, secondé par Olivier Berthelet, Ecr., comme suit :

“ Que cette nouvelle Cathédrale, pour être un monument digne de l'étendue et de la richesse de ce vaste diocèse, devra être construite, non-seulement en vue des besoins actuels, mais encore de manière à satisfaire aux exigences que fait naître l'accroissement rapide et constant de la population catholique de la ville et du diocèse de Montréal.”

Cette motion fut faite en Anglais par M. le Dr. Howard, secondé par M. John Kelly.

Sur motion de M. A. A. Dorion, Ecr., M.P.P., secondé par Hubert Paré, Ecr., il fut résolu :—

“ Qu'un comité soit nommé pour assister Sa Grandeur l'Evêque de Montréal dans l'accomplissement de l'objet proposé dans la précédente résolution et pourvoir aux moyens de se procurer par souscription les sommes nécessaires, et que ce comité soit autorisé à s'adjoindre toutes personnes qu'il jugera à propos.”

Ce comité général comprenait 222 personnes, dont six membres du clergé : M. Granet, Supérieur du Séminaire St. Sulpice, le Rev. P. F. Martin, S.S., Rev. P. Léonard, O.M.I., MM. P. Denis, J. Bayle, J. J. Connolly. PP.S.S. Deux seuls survivent : M. Bayle, qui a célébré son 60e anniversaire de prêtrise, le 31 Septembre 1886, et le Rev. P. Martin, aujourd'hui à Paris. 52 laïques seulement survivent.

Au nombre des membres décédés, nous trouvons les noms suivants :—Les Honorables Sir L. H. Lafontaine, D. B. Viger, F. A. Quesnel, G. R. S. de Beaujeu, Charles Wilson, Joseph Bourret, Louis Renaud, Juge Mondelet, MM. Olivier Berthelet, Hubert Paré, Simon Valois, Georges Weekes, C. S. Cherrier, Jacques Viger, N. B. Desmarceau, W. H. Coffin, Ovide LeBlanc, C. U. Baudry, T. J. J. Loranger, J. L. Beaudry, A. M. Delisle, A. Pinsonnault, Jean Bruneau, P. J. Lacroix, George Clarke, P. Devins, L. M. Leprohon, Francis Mullins, Olivier Perreault de Linière, J. McGill Desrivieres, Edouard Demers, P. Lamothe, J. Belle, etc., etc., etc.

A la réunion du 12 de février 1857, sous la présidence de M. le Maire de Montréal, un comité exécutif de 27 membres (dont 3 par chacun des 9 quartiers de la ville), fut nommé, élisant M. C. S. Cherrier, président, le Dr. Howard, vice-président, et R. Bellemare, secrétaire ; M. H. Moreau, P'tre, chanoine, trésorier-général.

Les membres du comité exécutif devaient se réunir le 1er et le 15 de chaque mois, à l'Evêché, à 7¹/₄ du soir.

A la réunion du 25 février 1857, il a été convenu que les personnes qui avaient souscrit sur les anciennes listes de souscriptions et avaient payé en tout ou en partie, le montant souscrit, seraient libres d'entrer, vis-à-vis leurs noms sur les nouveaux livres, le montant payé alors avec le montant qu'elles voudraient bien y ajouter.

A la séance du 1er Mai 1857, Sa Grandeur Mgr Bourget informa l'assemblée qu'elle venait de présider à l'ouverture du Mois de Marie, au Collège de Montréal, et que les élèves de cette institution, avaient profité de cette occasion pour lui présenter une adresse et offrir leurs contributions pour l'érection de la Cathédrale ; cette contribution se montait à la somme de \$60.00.

A la réunion du 5 juin suivant, on annonça que Sa Grandeur Mgr Bourget avait terminé toutes ses visites à domicile et que le montant des souscriptions obtenues dans les neuf quartiers de la cité s'élevait à environ \$80,000.

Il fut résolu que cette assemblée était d'opinion qu'on devait faire les démarches nécessaires pour commencer les fondations de la Cathédrale de la manière qu'il sera convenu entre Sa Grandeur et le comité exécutif.

A la dernière réunion du Comité Exécutif, tenue le 4 août 1857, il fut résolu que dorénavant il n'y aurait d'assemblée de ce comité que quand les Messieurs de l'Evêché le requerraient.

1870.

A la nouvelle réunion du Comité Général convoquée par circulaire de Mgr Bourget, tenue au palais épiscopal, le 23 août 1870, sous la présidence de Mgr. Ig. Bourget, Ev. de Montréal, étaient présents : l'Hon. J. L. Beaudry, MM.



MADAME E. R. FABRE,
Présidente Générale du Bazar de la Cathédrale,
Mère de Mgr. E. C. FABRE., 1er Archevêque de Montréal.

C. S. Cherrier, C. S. Rodier, Jr., N. Valois, E. Hudon, Alf. LaRocque, M. Palsgrave, L. A. Huguet-Latour, Mathew Ryan, Jos. Laramée, J. L. Brault, M. Moses, E. Stuart, J. A. Plinguet, C. Fitzpatrick, André Lapierre, C. Ouimet, Chs Chaput, R. Bellemare.

Monseigneur exposa le but de l'assemblée en faisant connaître son intention de commencer de suite les travaux d'érection de la Cathédrale ; il suggéra la formation d'un comité central composé des présidents de paroisses, et la continuation du comité général, qui se composait de tous les comités paroissiaux.

Mr. C. S. Cherrier, C.R., fut nommé président, MM. Alfred LaRocque et Palsgrave, vice-présidents, L. A. Huguet Latour, et Mathew Ryan, secrétaires.

Il fut résolu, sur motion de Mr. C. S. Rodier, Jr., secondé par Mr. Alfred LaRocque, que ce comité croyait désirable que les différentes associations catholiques de Montréal seraient invitées à assister à la bénédiction de la première pierre de la nouvelle Cathédrale, dimanche, le 28 août 1870, à 3 ½ heures de l'après-midi.

28 août 1870. — Il y avait dix-huit ans, cet espace de terrain sur lequel se trouvent maintenant construits les magnifiques et riches quartiers St. Louis, St. Jacques, et St. Laurent, présentait un coup d'œil de désolation. Partout des décombres, des ruines fumantes, des familles sans abri.

L'incendie avait passé et fait ses ravages. Cependant le malheur qui venait de faire tant de victimes, et qui jetait le deuil dans la population, fut peut-être dépassé pour tous les catholiques par l'incendie de la Cathédrale et du magnifique palais épiscopal.

Depuis ce temps, le diocèse de Montréal n'avait eu pour remplacer l'édifice incendié que la modeste chapelle temporaire de la rue de la Cathédrale, bien peu propre à donner une idée favorable de la richesse, et de la générosité du diocèse le plus peuplé du pays, et bien indigne pour une ville comme Montréal.

Ce long retard pourrait à bon droit nous étonner si, pendant cet espace de temps, le zèle et la charité des catholiques étaient demeurés endormis, mais lorsque nous voyons cette couronne de monuments élevés à toutes les nécessités, à tous les besoins, à toutes les misères et qui ont surgi comme par enchantement des ruines et des cendres de l'incendie de 1852, nous ne pouvons qu'admirer le dévouement et l'abnégation de celui qui fut le premier inspirateur et le patron de cette grande œuvre, et qui s'était oublié lui-même tant qu'il avait eu un besoin à satisfaire, une charité à accomplir.

C'était avec une joie bien vive que la population apprenait qu'enfin les travaux de reconstruction étaient commencés et que le monument religieux que l'on allait voir bientôt s'élever, serait un ornement pour la ville et un honneur pour le diocèse.

Le plan adopté dans la construction de la Cathédrale se rapprochera beaucoup, comme on sait, de celui de St. Pierre de Rome, sauf les dimensions, ce qui ne l'empêchera pas néanmoins, lorsqu'elle sera terminée d'être une des églises les plus vastes du continent.

Le 28 août 1870, douze à quinze mille personnes se réunissaient sur ce terrain pour assister à la bénédiction solennelle de la première pierre.

Chacun fut appelé à frapper le coup de marteau traditionnel. On s'exécuta de bon cœur et la recette donna la jolie somme de \$1100.00.

8 septembre 1870.—Extrait d'une Circulaire de Monseigneur Ig. Bourget, Evêque de Montréal, faisant appel au clergé, aux communautés et aux fidèles de son diocèse et leur demandant leur concours pour la reconstruction de sa Cathédrale.

Salut à Marie, conçue sans péché, l'honneur de notre peuple.

Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur a fait.

.....

“Nous allons donc vous exposer, en toute sincérité, quelles sont les principales raisons qui Nous ont engagé à commencer maintenant cette bâtisse, sur quelles ressources Nous comptons pour l'achever et par quels moyens Nous pensons procéder pour accomplir cet ouvrage. Ces trois considérations ont été le sujet de Notre plus sérieuse attention. Nous avons prié et fait prier, pour obtenir les lumières de l'Esprit-Saint, afin de ne pas faire fausse route, dans une entreprise d'une si haute importance.”

Développement :

“I. Les raisons qui nous engagent à commencer maintenant notre Cathédrale.

“II. Sur quelles ressources Nous comptons pour reconstruire Notre Cathédrale.

“III. Par quels moyens Nous pourrions procéder à la reconstruction de la Cathédrale.”

.....

“C'est donc uniquement sur la divine Providence et sur le secours du diocèse que nous comptons, pour le succès de cette entreprise à laquelle désormais seront exclusivement consacrées les aumônes que Nous sollicitons. A ce propos, Nous devons vous ouvrir notre cœur et vous dire franchement les motifs de notre juste confiance.

“C'est d'abord l'exemple de notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, dont la haute intelligence et la grande prudence vous sont parfaitement connues. Placé à Montréal par le St. Siège avec l'ordre de s'y bâtir une église pour ses fonctions épiscopales, il se mit en devoir d'obéir à cet ordre suprême. Or tout le monde sait les énormes difficultés qu'il avait à vaincre, pour exécuter ce dessein. Aussi tous les prudents du siècle jugèrent-ils que cette entreprise était téméraire et n'aboutirait qu'à la honte réservée à ceux qui, ne calculant pas assez leurs moyens, entreprennent des édifices qu'il ne peuvent achever.”

“Mais le succès le plus prompt et le plus complet apposa bientôt à cette entreprise le cachet d'une œuvre divine. Car l'Eglise dont on avait béni la première pierre, le 22 mai 1823, recevait la consécration et s'ouvrait au culte public, le 22 septembre 1825. En même temps s'était élevée comme

par enchantement, une maison spacieuse pour servir de logement à l'Évêque et à ses chapelains. Evidemment le doigt de Dieu était là et la divine Providence, dont les trésors sont inépuisables, s'était plu à bénir la confiance qu'avait mise en elle son serviteur."

" Nous avons été l'heureux témoin des merveilles qui se sont opérées en faveur de la première Cathédrale. Nous l'avons vu commencer et se poursuivre avec cet étonnant succès, sans aucuns moyens humains en apparence et au milieu des plus grandes contradictions ; nous avons vu, pour ainsi dire de nos yeux, se multiplier les deux *écus français* qui ouvrirent la liste des souscriptions et qui jetés dans les fondations de l'ancienne Cathédrale s'y sont merveilleusement développés, comme le grain de sénévé, pour produire un grand édifice.

.....
 Nous allons donc faire tout au monde pour transmettre à nos successeurs l'héritage que Nous avons reçu de notre vénéré prédécesseur, en lui laissant une Cathédrale décente et convenable pour y faire leurs saintes fonctions.

Conclusion.

10. Nomination d'un comité, sous la direction du curé, &c.
20. Tous les ans, quête à domicile.
30. Quête mensuelle dans les églises.

.....
 " Le résultat vraiment heureux, attaché au succès de cette entreprise, sera de faire comprendre intimement que l'union fait la force ; et qu'avec une bonne entente, on peut faire de grandes et belles œuvres, sans qu'il en coûte beaucoup.

Il Nous reste à vous inviter, en terminant, à faire en famille, des prières particulières pour le succès de la nouvelle Cathédrale.

Daigne le Seigneur, dans son infinie bonté, répandre ses bénédictions sur cette entreprise qui n'est faite que pour la gloire de Sa divine Majesté, l'avantage de Sa Sainte Religion et l'honneur de tous les Bienheureux qui règnent avec lui dans l'éternité ! La Vierge Immaculée, dont on célèbre aujourd'hui l'heureuse naissance, viendra à notre secours, en bénissant cette œuvre du fond de son berceau qui est si plein de grâces.

C'est avec l'effusion de Notre cœur que Nous vous bénissons en Notre Seigneur et que nous nous soucrivons le très humble et dévoué serviteur de vous tous."

Montréal, 8 septembre 1870.

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

Après seize ans d'attente, nous voyons enfin avec bonheur la croix dominer notre ville, des hauteurs du dôme de la nouvelle Cathédrale.

L. A. H. L.

Il est rare de trouver des terres qui ne produisent rien : Si elles ne sont pas chargées de fleurs, d'arbres fruitiers et de grains, elles produisent des ronces et des épines. Il en est de même de l'homme : s'il n'est pas vertueux, il devient vicieux.—*Labruyère.*

JACQUES-CARTIER

ET LA CATHÉDRALE DE MONTREAL.

(Suite.)

Ami lecteur, vous vous pensiez débarrassé de ma thèse sempiternelle ; pas du tout. Encore Jacques-Cartier qui revient, après Pied-de-Corbeau, sur la scène du bazar ! C'était, voyez-vous, lui, un homme persévérant ; et, moi, dans le cercle de mes amis, on m'a fabriqué, bien à tort je vous assure, la réputation d'être un peu trop tenace. Les malveillants appellent cela entêtement.

La poste de Sa Majesté m'a fait le plaisir d'égarer ma correspondance X. Le *Bazar*, impertubablement, a sauté à pieds joints par-dessus ; et, de cette façon, la chaîne de mon argumentation s'est trouvée à manquer d'un de ses anneaux les plus importants.

Ma correspondance IX se terminait par ces mots : "Admettez que les habitants d'Hochelaga étaient des Iroquois, et ma preuve est aux trois quarts établie ; c'est là, voyez-vous, la cheville ouvrière, la clef de voûte, le clou de mon argumentation."

Et voilà que des malins de lecteurs m'écrivent, l'un : "Vous avez perdu votre cheville ;" l'autre : "envoyez-nous donc votre clef ;" un autre : "quand cognerez-vous votre clou ?"

J'étais scié, littéralement, lorsque la malle m'apporta du rédacteur en chef du *Bazar* les bienveillantes paroles qui suivent : "Votre correspondance No. X, dont nous avons remarqué l'absence à l'arrivée du numéro XI, n'a pas, que je sache, fait son apparition sur nos bureaux ; et comme votre théorie se suivait assez bien sans elle, j'ai pensé qu'il n'y avait qu'une erreur de numérotage, c'est ce qui explique tout. Je serai bien aise de publier dans le *Bazar* la dite correspondance X, de façon que votre thèse soit complète. Nous passerons par les fourches caudines qu'il vous plaira de *ficher*."

Romain, vous n'êtes pas coupable, je me montrerai bon samnite. Ne parlons pas de fourches caudines. Je me contenterai de refaire, tant bien que mal, mon travail, et de combler la lacune. Il fait toujours peine à un père de voir son enfant estropié et boiteux.

X.

Les sauvages, en général, aimaient à bâtir leurs wigwams au bord des eaux. "Ils ne se cabanent, dit la relation de 1611, qu'auprès de quelque bonne eau, et en lieu de plaisant aspect."

Mais, en particulier, les Iroquois, comme étant plus sédentaires, ne se départaient jamais de cette coutume. Avez-vous remarqué ce que dit Champlain dans la description de cette bourgade iroquoise, par lui assiégée en compagnie des Hurons : "Proche d'un étang qu'ils étaient cù l'eau ne leur manqua't aucunement."

Voici ce que le Père Jogues, dans le cours de sa narration, au fil du récit, nous apprend de la situation topographique du village Iroquois, où il était retenu prisonnier avec Guillaume Couture et René Goupil : " Nous nous retirâmes pour prier sur une colline voisine, qui domine en partie le village." Et plus loin : " Je gravis la colline au pied de laquelle coule le torrent." Par conséquent, au bas de la colline se trouvaient et le torrent et le village, le village sur le bord du torrent.

Ecoutez maintenant le Père Rafféix, missionnaire à Goïogouen : " Goïogouen, dit-il, est le plus beau pays que j'ai vu en Amérique... C'est une terre située entre deux lacs... Le lac de Tiohero, l'un des deux qui *joignent* notre bourg, a bien quatorze lieues de long."

Etes-vous convaincu, à présent, que les bourgades iroquoises s'asseyaient toujours de manière à baigner leurs pieds dans les eaux courantes ?

—Non. Vous n'avez parlé que de trois bourgades, et vous ne pouvez ainsi conclure du particulier au général : ce serait un sophisme.

—Voudriez-vous que je me misse à construire l'argument appelé en rhétorique *énumération complète des parties*, et que j'entreprisse de repasser, l'une après l'autre, tous les bourgs et villages des Agniers, des Onneyouts, des Onnontagués, des Goyogouins et des Tsonnontouans ? Ce serait un peu long et fastidieux.

Qu'il me suffise de citer le témoignage d'un homme, très versé dans l'étude des mœurs indiennes, dont la parole doit résumer la science historique sur le sujet qui nous occupe. M. Ferland s'exprime comme suit : " Les peuples de la langue huronne se réunissaient dans de grandes bourgades, qu'ils fortifiaient avec soin lorsqu'elles étaient exposées aux attaques des ennemis. Ils les plaçaient, autant que possible, sur un coteau protégé par un ravin, et *près de quelque ruisseau*."

Du reste c'était plein de bon sens. Pour abreuver une population de mille à quinze cents âmes, il fallait une abondante provision d'eau ; et les Sauvages, sans le secours de chevaux, ni d'aucune autre bête de somme, n'étaient pas hommes à aller chercher le boire, dans des outres, sur leur dos, à une distance considérable.

Il fallait de l'eau pour éteindre les incendies, qui étaient fréquents dans ces villes en écorce, comme le fait si bien remarquer le Père Brebœuf. " Il y a cette incommodité, qu'elles (les cabanes) sont quasi aussi susceptibles du feu que des allumettes, d'où procède quantité d'embrasements des bourgades entières, et sans aller plus loin que cette année, nous en avons eu en moins de dix jours deux grandes entièrement consumées, et une autre brûlée en partie."

Il fallait au moins un filet d'eau pour porter le canot, allant à la pêche, allant à la chasse, allant à la guerre. Le pays, dans ce temps-là, n'avait d'autres voies publiques que les rivières. Ne croyez pas que les Sauvages se seraient imposé, inutilement, sans dessein, un portage presque journalier de la bourgade à la rivière, et de la rivière à la bourgade. Car, de laisser les embarcations sur les sables d'un rivage, à distance, loin des regards, il n'y avait pas à y songer ; l'ennemi, pendant la nuit, se glissant aux aguets, serait

venu les percer à jour, comme aujourd'hui on va, à la faveur de l'obscurité, enclouer les canons.

Ceci posé, je me crois en état de tirer une première conclusion, et, avant de fixer définitivement l'endroit où était la bourgade d'Hochelaga, de dire d'abord où elle n'était pas. Vu ce besoin d'un cours d'eau dans son voisinage, elle n'était certainement point sur le plateau que couvrent les maisons du Village St. Jean-Baptiste, ni, comme l'avance timidement M. Ferland, " probablement sur le coteau qui s'étend au pied de la montagne, du côté de la ville de Montréal." Elle s'élevait encore moins sur l'emplacement qu'occupe l'Université McGill.

—Pourquoi ?

Premièrement, parceque, dit Cartier, " au parmi d'icelles campagnes est située la ville d'Hochelaga, près et joignant une montagne qui est à l'entour d'icelle, *labourée* et fort fertile"; et que le flanc du MontRoyal, en arrière de l'Université, rebel à la charrue et à l'énergie de l'homme civilisé, n'était pas *labourable* pour le baton pointu et la nonchalance du Sauvage.

Secondement, parceque, toujours d'après Cartier, " le Mont-Royal était distant du dit lieu d'un *quart de lieue*."

—Il y a bien vingt arpents de l'Université au sommet de la montagne.

—Oui, au sommet ! Mais, dans le langage ordinaire, quand je dis : je suis à deux cents pas de cette montagne, j'entends désigner, non la cime la plus élevée, mais bien le pied le plus bas. Et Cartier parlait comme tous les chrétiens.

—Alors quelle est donc cette montagne, près et joignant laquelle était située la bourgade ?

—On le verra plus loin. *Videbitur infra*. Non, je me trompe, on l'a vu plus haut, grâce à ce que, dans l'arrangement de mes correspondances, " la charrue a passé avant les bœufs." Je m'embrouille, je m'arrête.

Dans cette correspondance que la poste m'a perdue, je réfutais l'objection que l'on pouvait soulever contre ma thèse, du fait qu'un village iroquois avait existé, pendant trente ans, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le Grand Séminaire de Montréal. Je passe sous silence cette réfutation, qui ne tient pas, après tout, aux entrailles de mon argumentation. Je languis, et je sens que j'ennuis. Je signe au plus court, j'ai hâte de finir.

Un diner réchauffé ne valut jamais rien.

J. B. PROULX, ptre.

C'est une lourde tâche de se dévouer à faire du bien à ceux qui s'obstinent à se faire incessamment du mal à eux-mêmes.—*Strafford*.

Tous les hommes ont en eux un miroir ; mais il en est peu qui s'y regardent et il en est encore moins qui s'y reconnaissent.—*Comte de Nugent*.

Chez un enfant la candeur nous charme sans nous surprendre ; chez un vieillard elle nous étonne et ne nous plaît pas moins ; elle produit alors le même effet que la découverte inespérée d'un trésor resté intact parmi les ruines.—*Comte de Nugent*.

PETITES NOUVELLES.

Paroisse Notre-Dame.—Objets vendus :

Mr Primeau, curé de Boucherville, une nappe de prix.
Mme Ths Gauthier, un coussin.
Mme Kornmaier, un lys d'eau en cire, sous globe.
Melle Plante, un moulin à laver, une couchette en fer.
Mme Palascio, une main en cire, sous globe.
Mme Snowdon, une descente de lit, peau de renard.
Mme C. S. Rodier, une couverture en fourrure.
Mme D. Dufort, une poupée.
Mr Demers, plusieurs poupées indiennes.
Mme A. Gélinas, un tapis de piano.

Objets gagnés :

Melle E. Demers, un anneau en argent ; Mme Melançon, une aiguère ; Mr Lacas, un marinadier en argent ; Mr Tabb, un huillier en argent ; Mme Frs. Leclerc, une très riche robe de nuit ; Melle Pagé, rue St. Denis, un carosse d'enfant ; Mr Monette, un marinadier en argent.

* *

Paroisse St. Jacques.—Effets râflés :

1 boîte à bijoux en satin bleu, gagnée par Mr Ecrement, rue Mignonne ; 1 portrait de Mgr Bourget, dans un cadre noir et or, Mr Tracey, 196 rue St. Paul ; 1 pendule montée en noyer noir, Melle Duckett, 379 rue St. Antoine ; 1 édredon *crazy work*, Mme M. J. O'Flaherty, 77 rue Wellington ; 1 portrait de Mgr Bourget, entouré d'une couronne de fleurs en cire dans un cadre doré, Mme P. N. Mailloux, rue St-Antoine ; la belle peinture "*Le Rosaire*", Mme A. Laberge, 23 rue St. Denis ; 1 croix en cire ornée d'une guirlande de fleurs en cire, Rév. Mr Lepailleux, vicaire d'Hochelega.

* *

Paroisse Ste. Brigide.—Objets gagnés :

1 porte-balais, en peluche, gagné par Melle Lamothe, rue du Champs-de-Mars, No. 94 ; 1 paire de souliers, Mr Leclerc ; 1 magnifique croix en cire sous verre, par Melle Durand ; 1 montre d'or, Mr Pomminville ; 1 beurrier en argent par Mr O. Juneau, 237 1/2 St. Dominique ; 1 huillier en argent, par Melle R. Carson, 157 St. Hubert ; 1 magnifique coussin, par Mr O. Painchaud, 354 des Seigneurs ; 1 marinadier en argent, par Mr E. Normandin, Boucherville ; 1 magnifique table en peluche brodée, par Mme L. J. Lavoie ; bergerie du Carmel, par Mme C. Charbonneau, rue Rachel 437 ; 1 cadre du S.-C., par Mr Lecours, ptre, Longue-Pointe ; 1 pot à l'eau en argent, par Mr Letourneux, 167 Craig ; fleurs sous globe, par Frs. Verdon, rue Guy ; cheval de promenade avec amazone, par Mme Catali ; pendule sous globe, par Mme Thomas ; 1 paire de vases en porcelaine, par Frs. Maille, No. 19 Bruchesi ; beurrier en argent par Mr Arsanot, 209 St. Constant ; 1 volume

la vie de la Ste. Vierge, illustré par Sœur St. Isidore, salle d'Asile, rue Visitation ; 1 crèche de Bethléhem, par Mr Montbrian ; 1 coussin en peluche, par Mr DeGeorge ; set à l'eau en cristal, par Mr J. B. Degane, rue Panet, No. 113 ; pain de Savoie, par Mme M. Laforce, rue Maisonneuve ; 1 album de fleurs peintes sur satin blanc, par Mme Jacatelle ; main en cire sous globe, par Mr Bourassa, ptre ; set en or valant \$50.00, par Mr Lepailleux, ptre Hochelega.

Objets mis à la Loterie.

Lambrequin, \$20.00 ; cadre N.-D. des sept D., \$15.00 ; six chaises, \$5.00 ; habit pour enfant, \$1.00 ; cadre Mgr Bourget, \$5.00 ; cadre Mgr Fabre, \$5.00 ; cadre Cardinal Taschereau, \$5.00 ; statue du S.-C., \$10.00 ; chaussures lassées, \$4.00 ; lambrequin coton, \$3.00 ; coussin, \$1.00 ; 1 bague en or, \$10.00 ; fleurs sous globe, \$10.00 ; machine à coudre, \$60.00 ; pot à tabac, \$1.00 ; porte-cigares, \$1.00 ; beurrier en argent, \$5.00 ; sucrier, \$1.00 ; vase en porcelaine, \$2.50 ; 1 boîte à l'argent, \$2.50 ; deux lauriers roses, \$10.00 ; 1 violon, \$2.00

Objets vendus :

Aiguère en argent avec coupe, achetée par Mr Lonergan, curé Ste. Brigide ; table en pluche, achetée par J. Cadieux ; marinadier en argent, par Mr Renaud, marchand de fer ; Enfant Jésus sous globe, par Mme J. Cadieux ; Enfant Jésus sous globe, par Melle Plante ; magnifiques souliers, par Mme Roch ; 1 beau couvrepieds par Mme S. Martin ; 1 beau couvrepieds, par Mme Lambert ; 1 bannière en peluche, par une dame de Boston.

* *

Département de Lachine.—Objets gagnés :

Bannière, par Melle Beauchemin ; magnifique coussin en peluche rouge, Dr Paré, Lachine ; Enfant Jésus, Ludger St-Marie, Lachine ; bocal en cheveux, Rév. N. Maréchal, N.-D. de Grâce ; porte-cigares, Mr Bernier, N.-D. de Grâce ; set de toilette, Hon. Chapleau ; canne en ébène, par Mr Fitzpatrick ; coussin en velours violet, Mr Archambault.

Objets vendus :

Set à déjeuner, vendu à Mme Brooks ; un ornement vendu à Melle Connors, Lachine ; une robe en laine, vendue à Mme Firmin Picard ; un set de cristal, à Melle Plante.

* *

Département d'Hochelega.—Objets gagnés.

Surplis brodé, par le Rév. Frère Marsolais, Collège de Berthier ; boîte à parfums, M. J. Desrosiers.

* *

Un magnifique châle a été donné, en souvenir, à Crowfoot, (chef du Nord-Ouest,) par Mme Beaubien, *Présidente*, Mmes Adam, Décarie, Prud'homme, Claude, Lenoir, Gohier, Rafterer, Radeher, Jos. Desmarchais, Yaney, Charlebois, Rolland, Richard, Barryl, Branchaud, Melles Beaubien, Branchaud, Letourneux, Leblanc, Leduc, Décarie, Gougou, McKenna, du département des fruits.

ST. PATRICK'S PARISH.

SUPPLEMENTARY LIST OF GIFTS.

J. Z. Fogarty, 1 hammered brass tray, 1 lamonade sett.
 Frank Hart, 1 glass ice cream sett.
 Mrs J. Fogarty, 1 handsome china basket.
 Jos. Murphy, 1 waste paper basket.
 E. P. Ronaque, 1 fancy thermometer.
 Miss Tansey, 2 satin sashes.
 Mrs McKenzic, 1 doz. rubber mats.
 Mis: Leslie, 2 lamp shades, 2 shamy cases.

Objets rafflés :

1 smoking cap, by Mr McGuirk.
 1 gilt thermometer, Miss O'Farrell.
 1 plush shamy case, Mr Gagnon.
 Miss McGuire's ottoman, won by Mr Thornton, N. Y.
 Miss Austin's table, Mrs Shannsey.
 Mrs Jackson's clock, Mr Shannsey.
 Mrs Semple's screen, Mr Hébert.
 Mrs Hingston's fancy box, Mr Genein.
 Screen, Miss Kinchella.
 Mrs McShane's pannel, Mr A. Labrique.
 Mrs Hawson's table scarf, Miss Mooney.
 Mrs McKenna's glove box, Miss Huen, Boston.
 Widow and cude, Mr Fogarty.
 Oak screen, Mrs Hapen.
 Mrs Hadwick's painting, Rvd Father Turgeon.
 Mrs Tiffin's painting, M. P. Ryan, Esq.
 Miss O'Farrel's lambrequin, Rvd Father Colin.
 Rvd Father O'Brien's madonne, the Hon. J. Thibaudeau.
 Brass sconces, by Mr Bonneville.
 Gold toothpick, Miss Perry.
 Model engine, Mr Frank Sadlier, of N. Y.
 Banner, Miss Duracle.
 Small mirror with plush frame, Miss Perry.
 Baby doll, Mr Weir.
 Miss Bellew's banner, J. O'Brien, Esq.
 Gold Pencil, Mr. Skaife.

Dons reçus pour les diners.

Mme Gauthier, 3 doz. de pêches et pommes.
 Mme Kornmaier, 3 doz. de pêches et pommes.
 Mme Gauthier, 1 moule de blanc mange, 1 tarte.
 Melle A. Gauthier, 1 moule snow pudding, noix, raisin, gâteaux.
 Mme T. Beaudry, 1 boîte de raisin.
 Mr Corriveau, de la viande.
 Mme W. Prévost, canards.
 Mme C. Desjardins, 1 panier de raisin.
 Mme Rodier, lait et différent plats.
 Melle Bourassa, 2 pains Savoie.
 Melle Gélinas, 1 panier de raisin.
 Mme Delorme, 2 dindes, fruits, gâteaux.
 Mme Ménard, raisin et tartes à la faillette.

Mme Thivierge, 2 charlottes-russes.
 Mme Wilson, 1 charlotte-russe.
 Mme Leblanc, 1 charlotte-russe.
 Mr Forget, \$1.00.
 Mme S. Prevost, \$1.00.
 Mr Lavallé, 2 boîtes de clarets.
 Mme Delorme, fruits, 2 dindes, biscuits.
 Mme Desaulniers, 1 plat.
 Mme Darelign, 1 plat.
 Mme Beaudry, fruits.
 W. Prévost, 19½ St. Denis, 2 canards.
 Mme Naud, 1 doz. de poires.
 Mme F. X. Roy, gâteaux.
 Mme Ebacher, charlotte-russe.
 Mme C. Roy, charlotte-russe.
 Mme F. X. Beauchamp, raisin, pêches, poires.
 Mme Monk, ice pudding.

**

Mr Charles Devin, de la maison Edmond Besserat de Ay-sur-Marne, France, a fait cadeau d'une caisse de champagne aux Dames du Bazar.

La maison Edmond Besserat représente une œuvre de charité de son Eminence Monseigneur le Cardinal Langénieux, Archevêque de Reims.

Les prêtres âgés du Diocèse de Reims étant souvent dépourvus de tout moyen d'existence, son Eminence Monseigneur le Cardinal résolut de leur venir en aide; mais la caisse de ce Prince est souvent visitée par tous les malheureux, et les institutions de charité, comment faire ?

Son Eminence a dans les environs d'Épernay, dans un village du nom de Port à Buison, de très grandes terres. Dans une d'elles se trouve une ancienne abbaye, près d'une colline sur laquelle est placée la statue du Pape St. Urbain; on fait réparer ce monastère, on bâtit une ferme école et là on recueille des orphelins en aussi grand nombre que l'on peut; puis, sous la vigilante direction de bons maîtres ecclésiastiques on en fait d'excellents cultivateurs, vigneron, pourvus d'une solide instruction et d'une sainte éducation. L'abbaye sert alors d'asile aux prêtres en retraite du Diocèse de Reims. Après la récolte, faite par ces jeunes cultivateurs, il faut vendre les produits afin de soutenir l'œuvre; alors on s'adresse à Mr Edmond Besserat négociant en Champagne, qui veut bien s'occuper de cette affaire.

Le représentant de la maison Edmond Besserat est Mr Charles Devin, qui ouvrira sa place d'affaires, No. 714 rue Craig.

**

Articles won at St. Anthony's Parish section.—

Mrs McClanaghan, fancy table; Miss Hennessy, gilt framed mirror; Miss K. Bushell, foot stool; Miss Valary, handsome inlaid table; Mr W. Bartley, picture "1000 Islands"; Mrs M. Cassidy, large picture of Archbishop Fabre; Mr Shea, Gladstone bag; Mr Labelle, plush wall pocket; Mrs Hawson, lamonade set; Mr Beauvais, fancy key rack; Mr McGuirk, pin cusheon; Miss Jones, silver card receiver and 3 napkin rings; Mr Smardon, large album; Mr Bacley, silver butter cooler; Mr Globensky, music box; Miss Hodson, hand painted bannerette; Mrs Rodier, plush covered clock; Mr M. P. Ryan, picture "C. S. Parnell"; Mrs M. Phelan, picture "W. E. Gladstone"; Mrs Tabb, large Bible; Rvd. Father Donnelly, fancy paper basket; Miss Cummings, cusheon; Rvd. Father Leclair, work basket.

**

Le "Bazar" paraîtra une fois par semaine: jusqu'au numéro 30 inclusive neut.

FEUILLETON DU BAZAR

CORBIN ET D'AUBECOURT

(Suite.)

Il se tut, et je répondis à ma pensée plus qu'à ses paroles. « Hélas ! lui dis-je, qui connaît sa destinée ? La main qui vous rendra la paix peut aussi me la ravir. On est plus heureux souvent du bonheur qu'on espère que du bonheur qu'on a. Je compte sur Dieu. Lorsqu'il ne juge plus à propos d'entretenir l'espérance, il envoie la résignation. C'est un secours que je le prie d'accorder à votre mère.—Ah ! s'écria Germain, voilà mon tourment ! Ma pauvre mère sera bien à plaindre. Mais je ne puis rester. Son cœur serait encore plus déchiré peut-être si je restais. J'ose vous demander de prier pour elle... et pour moi !..... »

Je le regardai en face, ayant peine à contenir mon cœur, et laissant au moins parler mes yeux. « Je sais, lui dis-je, ce qui se passe dans votre âme, et néanmoins je prierai Dieu que vous restiez. Vous resterez, si mes conseils ont quelque prix pour vous. »

C'est aller bien loin ; mais il ne faut pas qu'un coup de tête lui fasse prendre la poste avant de m'avoir vue encore une fois ! Il fut si confondu de ce regard, de cette parole, de cet accent, qu'il ne sut que répondre. Je le reverrai, j'en suis sûre. Que ferai-je alors ! Je ne sais. Puisqu'il m'aime, je ne veux pas qu'il parte ; voilà ce que je sais bien.

Non, il ne s'éloignera pas. Dieu n'infligera pas cette épreuve à sa mère. Ou Germain recevra la force de combattre autrement que par la fuite, dût-il mourir, ou quelque événement imprévu nous réunira. Sans doute sa volonté est forte ; ce qu'il veut faire, il le fait ; mais tant de choses peuvent arriver ! J'espère ! jamais je n'espérai tant. Je me sens le courage de tout dire, de tout oser, de tout entreprendre. Ma volonté le dispute à la sienne. Quelle joie d'assister aux conseils de cette âme généreuse, d'entendre la première les conceptions de ce ferme esprit, de s'appuyer à ce bras vaillant ! Oh ! quand je pourrai dire à Mme Darcey : Il voulait vous quitter à cause de moi ; c'était mon devoir de le retenir, j'ai eu du courage et je l'ai retenu !

Aieu, bon et chère Elise. Avant de terminer cette lettre, je veux vous dire dans quelles pensées je la finis, et je vais m'endormir. Tout à l'heure, ayant besoin de calmer ma tête embrasée, j'ai ouvert cette petite fenêtre de mon boudoir qui donne sur les jardins. C'est là qu'un soir nous avons si longtemps, si tendrement, parlé de votre mariage. J'ai contemplé la beauté d'un ciel plein d'étoiles, et respiré la fraîcheur d'un air chargé de parfums. Quel repos ! Je m'étonnai des agitations de mon cœur en présence de cette nature paisible, et il me sembla d'abord que tous mes tourments n'étaient qu'un rêve. Puis je pensai que ce rêve, cependant, m'arrache de cruelles larmes et qu'il pourra durer longtemps. Je verrai bien des fois, peut-être, ces tilleuls perdre leurs fleurs et re fleurir, avant que mon âme, attristée pour jamais, ait retrouvé non pas ses espérances perdues sans retour, mais seulement le dernier et froid asile des naufragés de la vie, la paix, ou plutôt l'accoutumance dans les douleurs. Jusque-là, ni ces splendeurs du ciel, ni ces beautés et ces parfums de la terre, ni rien de ce qui est doux et charmant dans le monde ne me saurait

assez consoler. Est-ce donc que Dieu nous condamne à des chagrins éternels ? Oh ! non, je ne fais point ce blasphème. Je crois, au contraire, que la bonne Providence, n'ayant rien mis en toutes ces merveilles d'assez puissant pour guérir un cœur blessé, a voulu elle-même se charger de ce soin qui ne regarde pas les étrangers, en effet, mais la mère. Et c'est pour quoi je me sens forte, en face de tout ce que je redoute. Je ferai mon devoir, Dieu remplira ses desseins, et je ne serai pas abandonnée. Sur les ruines de tous mes chers projets, j'attendrai avec une confiance ferme cet appui divin qui ne manque à aucune infortune ; je sourirai comme j'ai vu sourire mon père mourant. Je suis d'une race où l'on n'apostasie point dans le malheur.

XXVII.

15 août.

Je me recommande à vos prières, ma bonne Elise. J'approche du moment décisif, et mon courage que je croyais, il y a quelques jours, si fort, diminue à mesure que j'en ai plus besoin. Depuis ma dernière lettre, je n'ai vu ni Germain ni Mme Darcey, et Jeanne ignore tout ; mais voici l'entretien que j'ai eu tout à l'heure avec M. de Tourmagne.

« Ma chère Stéphanie, m'a-t-il dit, je dois vous avertir d'une chose peut-être importante. Les Sauveterre, que vous ne paraissez pas aimer beaucoup, deviennent plus dangereux que je n'aurais pu le supposer. Sachez que la comtesse a fini par s'introduire auprès de Mme la Dauphine. Elle est parvenue à capter la faveur de cette bonne princesse, et je la crois assez habile pour l'intéresser à ses projets.—Est-il possible ! m'écriai-je.—Mes renseignements, reprit M. de Tourmagne, ne sont que trop sûrs. Attendez d'un moment à l'autre, quelque grosse attaque de ce côté. Tant que M. de Sauveterre n'aura pour lui que sa mère, votre tante et lui-même, ce sera un jeu de l'éconduire. Mais si Son Altesse Royale, prenant à part Mme d'Aubecourt, lui dit que vous devez épouser le vicomte, Mme d'Aubecourt ne résistera point, et elle exigera que vous obéissiez. — Monsieur le comte, dis-je avec fermeté, on ne me connaît pas : jamais je n'obéirai, j'aimerais mieux mourir. — Je le crois, reprit M. de Tourmagne ; mais le mieux serait de ne point obéir et de ne pas mourir. Et il serait bien aussi de ne point désoler Mme d'Aubecourt, qui vous aime beaucoup, en la forçant de donner à Son Altesse des explications pénibles. N'y a-t-il pas un moyen de tout arranger ou de tout prévenir sans bruit ?—Je n'en connais aucun, dis-je, entièrement déconcertée par l'approche de ce nouveau péril.—Bah ! reprit M. de Tourmagne, cherchez bien ; et d'abord ne pleurez pas. Voyez : si, par exemple, un peu sournoisement, mais non sans réflexion et sans motifs, vous aviez fait un choix digne de vous, et que Mme d'Aubecourt, lors de sa première visite aux Tuileries, pût annoncer votre prochain mariage avec quelqu'un qui ne serait pas le vicomte, croyez-vous qu'on lui parlerait du vicomte ? Assurément il n'en serait pas question. »

Jugez, chère Elise, de ma faiblesse et de ma timidité. M. de Tourmagne me mettait à l'aise, et provoquait assez clairement mes confidences. Eh bien, je n'osai pas lui parler de Germain, de Germain qu'il connaît, qu'il apprécie, qu'il place si haut, qu'il veut servir ! Comment donc oserai-je parler à ma tante !

« Dès que Mme d'Aubecourt, poursuivit M. de Tourmagne, serait bien avertie de l'état de votre cœur, quelque ami qu'elle ne manquerait pas de consulter lui ferait comprendre au besoin vos raisons, l'impossibilité de vous contraindre, la nécessité d'avoir une réponse toute prête à donner si le vicomte

lui était présenté. On parviendrait même à lui démontrer que les Sauveterre auraient dû se dispenser d'aller chercher si haut leurs appuis et ne point vous faire enlever par autorité royale. Je me chargerais de l'éclairer sur ce point. — Mais, dis-je, monsieur le comte, ne pourriez-vous pas aussi l'éclairer sur les autres? — Non, dit le comte; outre que je ne veux ni ne dois rien savoir avant Mme d'Aubecourt, il convient que la glace soit brisée par vous. Peut-être avez-vous à dire des choses qui doivent rester en famille.... D'ailleurs je n'aurais pas votre éloquence. Allons, mon enfant, du courage! Demandez-vous si votre mère vous approuverait, et faites hardiment tout ce qu'elle pourrait autoriser. Soyez surtout convaincue qu'elle ne vous aurait jamais donnée au vicomte de Sauveterre. J'ai beaucoup entendu parler de votre mère *par quelqu'un qui l'a bien connue*. C'était une généreuse et sainte femme, et je crois qu'elle prie pour vous en ce moment.—O Monsieur le comte, m'écriai-je, soyez béni pour tout ce que vous dites là! — Mon enfant, répondit-il avec un accent de bonté que je n'oublierai jamais, vous êtes digne d'être heureuse et vous le serez, et votre bonheur deviendra la dernière et la plus grande joie de ma vie...

« Mais parlons d'autre chose, ajouta-t-il brusquement, ceci est réglé; vous en causerez avec votre tante, aujourd'hui s'il est possible, demain au plus tard. Savez-vous que je suis fort inquiet pour mon propre compte? Darcet, que j'aime comme s'il était mon fils, s'obstine dans la folie de faire un nouveau voyage. Il veut aller découvrir Ninive. C'est un beau projet, quoique inopportun. Il a déjà sollicité du ministre une mission pour les pays bibliques. Je ne sais comment le retenir.—Mais il ne part pas encore? dis-je en tremblant. — Mon Dieu, reprit le comte, dans quinze jours il aura gagné quelque port de mer. Cependant je ne désespère pas de le garder à Paris, où je voudrais l'embarquer pour d'autres recherches, dont je ne lui dis rien, et qui seront plus heureuses. Mon espérance, c'est qu'il a comme vous, dans le ciel, la protection spéciale d'une sainte, d'une vraie sainte que j'invoque pour ma part avec grande confiance à son sujet. Tel que vous le voyez, il est parent et filleul de Melle Joyant.—Quoi! m'écriai-je, Melle Joyant de Laval? — Précisément. J'ai appris hier, par hasard, cette circonstance. Vous n'ignorez pas les grands services que Melle Joyant a rendus à votre famille. Rappelez-vous cela, si jamais il faut attirer sur mon ami Germain les bonnes grâces de Mme d'Aubecourt. »

L'excellent comte, après m'avoir ainsi mué d'un nouvel argument dont je crois pouvoir en effet tirer bon parti, me laissa, et je vous écris, chère Elise, en attendant que ma tante, sortie depuis ce matin, soit rentrée. Je veux lui demander tout de suite un entretien. Alors il faudra bien que je parle; car je n'ai plus le temps de laisser voir une occasion favorable. Et d'ailleurs, jusqu'ici, je le vois maintenant, je n'ai guetté l'occasion que pour la fuir. C'est à présent qu'il faut livrer le combat.

Voici ma tante, j'entends sa voiture. Ah! si vous saviez quelle terreur immense j'ai dans l'âme!

XXVIII.

16 août.

Tout accablée encore des émotions par où je viens de passer, je vous écris, chère Elise, la suite et la fin précipitée de mon histoire.

Je fis une fervente prière, et j'allai trouver ma tante, d'un pas assez ferme, mais avec un visage fort troublé. Je vis, en entrant, qu'elle était de mauvaise humeur, ce qui ne me ras-

sura guère. « Bon Dieu! Stéphanie, me dit-elle tout de suite, quelle figure! Es-tu malade?—Moi, ma tante! Je n'ai rien... ai un peu de migraine... — Voici beaucoup de migraines depuis quelque temps. Il faut te défaire de cela. On te voit triste, distraite, rêveuse; on te croirait la créature la plus infortunée de Paris. Ces airs-là ne conviennent pas à une jeune personne. »

J'avais bonne envie de pleurer; je me contins. Mme d'Aubecourt n'aime pas qu'on pleure lorsqu'elle gronde. « Ma bonne tante, dis-je en faisant effort, pardonnez-moi et daignez m'entendre. Je voudrais... »

On annonça le vicomte de Sauveterre. Pour la première fois depuis longtemps, je lui sus gré de sa visite. Il entra sans presque toucher le parquet, frais et souriant comme l'aurore, habillé des plus tendres couleurs, épinglé, serré, parfumé, content de vivre, faisant valoir ses dents, son habit, sa taille. Il alla baiser la main de ma tante, me fit un salut galant et leste, et se posa de cet air qui dit: « C'est moi; je suis joli, j'ai bien fait de naître; voyez, contentez vos yeux! »

Ma tante le reçut avec complaisance. Il apportait, suivant l'usage, cent nouvelles, qu'il se mit à défilier en les accompagnant d'éclats de rire, d'épigrammes, de gentilles grimaces, de tous ses agréments. Bientôt Mme d'Aubecourt oublia sa mauvaise humeur. Je ne m'en réjouis point. J'aurais préféré qu'elle restât fâchée, et que, continuant de me brusquer, elle donnât, aussi au vicomte quelque bon coup. Mais il ne dit pas un mot qui pût la choquer, et tout au contraire, en la divertissant, il la flattait. Quand il n'est que fat, le vicomte me déplaît; quand il se montre habile, je le trouve odieux. Il fut habile. Ne s'avisait-il point de dire que Mme la Dauphine se plaignait d'être, depuis quelque temps, négligée de Mme d'Aubecourt! Ma tante agréa cette invention; car, en cultivant assidûment sa faveur, elle veut paraître n'y attacher aucun prix. Que ces Sauveterre la connaissent effroyablement bien! Elle devint plus aimable encore pour le vicomte: « Ah ça! lui dit-elle, votre père prononcera-t-il bientôt son premier discours à la Chambre? — Dès que je l'aurai fait, répondit-il. — Bon! s'écria ma tante. Mais de quoi parlerez-vous? — J'aurais, reprit le vicomte, d'excellentes considérations à présenter contre la forme actuelle des chapeaux, que je trouve affreuse; mais mon père veut parler des Finances. — A merveille! dit ma tante, riant à gorge déployée. Et comment vous en tirez-vous? — Parfaitement, continua le vicomte. Le discours serait fait, sans une partie de chasse qui m'a dérangé. Je vous assure que mon père a de très-bonnes choses à dire. L'Opposition affirme que deux et deux font trois, tout au plus; nous lui prouverons que deux et deux font cinq, tout au moins. »

Au moyen de ce caquetage, le vicomte faisait fort bien comprendre à ma tante qu'il n'est plus *jacobin* et qu'il s'occupe d'affaires sérieuses. Il n'en fallait pas davantage. Pour moi, je me sétais de plus en plus gagner par le dépit et par les larmes. J'entendis venir quelqu'un; je désirais ardemment voir paraître M. de Tourmagne. Ce fut Germain qui se présenta.

Quel contraste entre lui et le vicomte! Il me sembla que je n'avais pas remarqué encore combien sont différents ces deux hommes que la Providence réunissait ainsi sous mes yeux, me donnant une dernière occasion de les comparer et de choisir. Quoique à peu près de même taille, on dirait que Germain a toute la tête de plus. Avec son front bâlé par tant de soleils, son air grave et ses paroles paisibles qui tombent à propos comme des fruits mûrs, Germain paraît cependant le plus jeune. Il y a je ne sais quoi de déjà caduc dans la frivolité fleurie du vicomte.

(A continuer)

Day & Deblois

FONDERIE 110 A 120 RUE ANNE

PILASTRES et COLONNES pour Eglises et magasins et CLOTURES élégantes, en fonte pour Bâtisses et Cimetière une spécialité.

— AUSSI —

Fournises à eau chaude "Beaupré"

Pour chauffage des Eglises, Couvents, Collèges, magasins et Maisons Privées.

La plus économique, la plus facile à tenir en bon ordre et garantie pour donner entière satisfaction.

Nombreux certificats des membres du clergé et autres témoignant de son excellence.

Les membres du Clergé, les banquiers, les marchands, le Gouvernement et les Compagnies de chemins de fer admettent que les

COPPER-FORTS DE GOLDIE & McCULLOCH

sont les meilleurs et les achètent.

Les Copper-forts à l'épreuve du feu et des voleurs de

GOLDIE & McCULLOCH

Sachètent au

No 298, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

ALFRED BENN, *Gérant.*

P.S. Nous avons un certain nombre de coffres-forts de seconde main à vendre à bon marché.

A. HURTEAU & FRERE

Marchands de

Bois de Sciage

22, RUE SANGUINET, MONTRÉAL

Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

Telephone No. 106.

Bassin Wellington en face des bureaux du Grand-Tronc.

Telephone No. 1401.

JOSEPH PAQUET

OFFICE, 286 RUE CRAIG

Manufacturier de

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, ARCHITRAVES, MOULURES de tous genres.

Et toute espèce de travaux à la pièce.

NO. 12 A 22, RUE PERTHIUS

MONTRÉAL.

McNALLY & CIE

Importateurs de

TUYAUX POUR CANAUX

Ciment de Portland, Ciment Romain, Ciment Canadien, Tuyaux de Chemins, Tôtes de Cheminées, Briques Refractaires, Terre, Retractaire, Bromettes d'Entrepreneurs, Etc.

No. 12, RUE WELLINGTON

Coin de la rue des Sœurs Grises, près de la rue McGill,

MONTRÉAL.

JOSEPH ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

1077 RUE NOTRE-DAME 1077

Constamment en mains une grande quantité de Pin, Pruche, Epinette, Lattes, Bardeaux, Bois franc

— AUSSI —

BOIS DE CHARPENTE DE TOUTES DIMENSIONS

Téléphone No. 879.

LA LOTERIE DE LA CATHEDRALE DE MONTREAL.

1,000 BILLETS GAGNANTS REPRESENTANT UNE VALEUR DE

\$10,000

Ces billets gagnants consistent en lots à bâtir dans et près de la ville, Pianos, Moulins à battre, Peintures à l'huile, Montres, Machines à coudre, Fournaises à eau chaude, Voitures d'hiver et d'été, etc., etc.

BILLETS, - - 25 Cts.

Pour les billets et autres informations, s'adresser à

LE PROCUREUR DE L'ARCHEVECHÉ,

Montréal Canada.

Banque Ville-Marie

No 153, RUE SAINT-JACQUES

MONTRÉAL

Succursales: — Berthier, Lachute, Louiseville, Nicolet, Pointe St-Charles, Saint-Césaire et St-Jérôme.

Traites émisées sur toutes les parties du monde.

Dépôts à termes reçus, sur lesquels un intérêt est alloué.

Collections faites aux taux les plus bas.

W. WEBB, Président

V. GARAND, Caissier.

ETABLI EN 1843.

OWEN, McGARVEY & FILS

1849, 1851 et 1853, rue Notre-Dame

(coin de la rue McGill)

Tient constamment en mains l'assortiment le plus considérable et le plus varié qu'il y ait en Canada, pour meubles de Salons, Salles à dîner, Bibliothèques et Chambres à coucher. Il y a dans l'établissement un magnifique élévateur pour transporter les pratiques à n'importe lequel des six étages de leur magasin. Toutes marchandises marquées en chiffres et garanties être telles que représentées, tant dans le détail que dans le gros.

J. H. WALKER

Established 1859

DESIGNER

and Engraver on Wood

FORESTRY CHAMBERS

132, St-James

and

116 St-Frs-Navier St

MONTRÉAL.



ST-PETERS CATHEDRAL BAZAAR

ASK FOR THE

PEACHY CIGAR

Choicest brand in the market

Can be had at Stall in the Bazaar

GUY TREMELLING

No 773, CRAIG STREET

MONTRÉAL.



ORGUES-HARMONIUMS

"DOMINION"

FABRIQUÉS SPECIALEMENT POUR

L. E. N. PRATTE,

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES et de PIANOS "DOMINION," de Bowmanville, Ont.

pour l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue, garantis pour 5 ans, et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON, les meilleurs instruments de fabrique étrangère.

La supériorité des Orgues-Harmoniums "DOMINION" a été universellement reconnue par LES PLUS GRANDES DISTINCTIONS et les PREMIERS PRIX partout où ils ont été exhibés.

Plus de 100 PREMIERS PRIX dans différentes parties du monde.

OFFICIEL. 1880

Montreal, Prov. de Quebec.

Exposition de la Puissance.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce Diplôme à La Compagnie d'Orgues DOMINION, L. E. N. PRATTE, Agent, pour le MEILLEUR Orgue (à anches) d'Eglise, pour supériorité générale du son, de l'action et de la fabrication, et pour l'imitation remarquable de l'Orgue à tuyaux.

GEORGES LECLERE, L. H. MASSIE,
S. C. STEVENSON, Président.
Sec. conjoints.

Philadelphie, 1876.

Médaille Internationale, et Diplôme d'Honneur.

Sydney, Australie, 1877.

PREMIER PRIX.

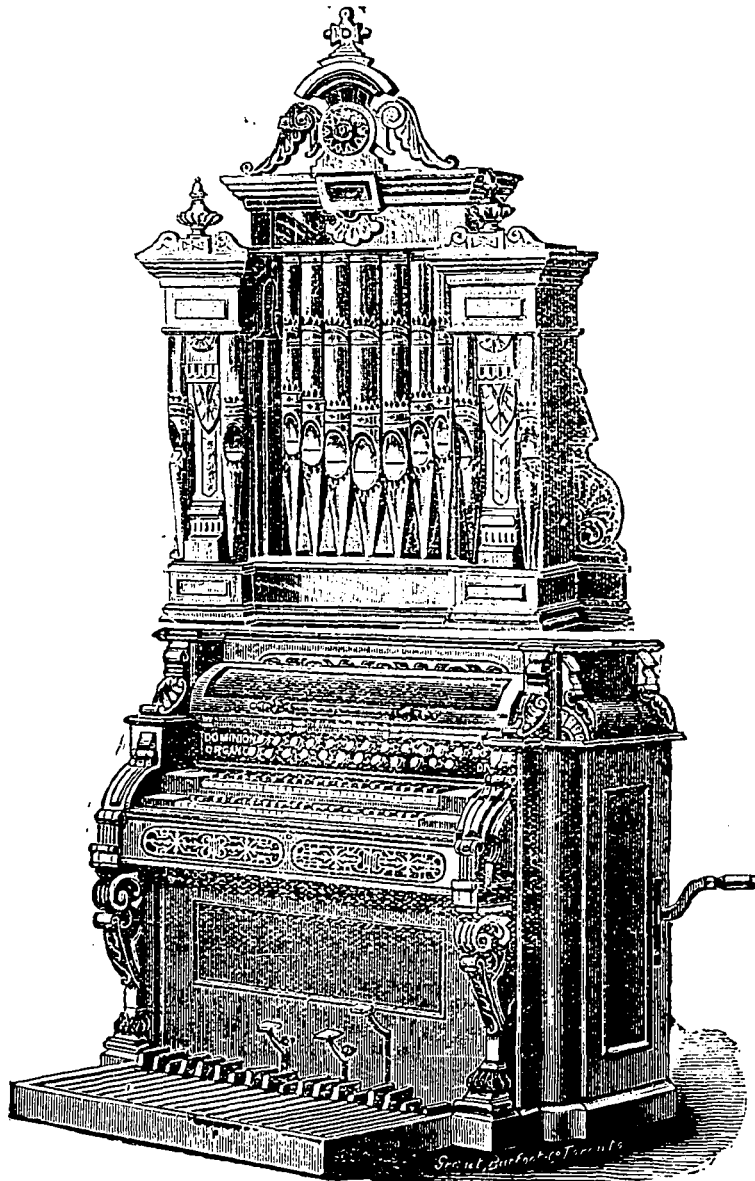
Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.

Toronto, 1878.

MEDAILLE D'OR.

Anvers, Belgique 1885.

Grand Diplôme d'Honneur.



OFFICIEL. 1880

Montreal, Prov. de Quebec

Exposition de la Puissance.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce Diplôme à La Compagnie d'Orgues DOMINION, L. E. N. PRATTE, Agent, pour Orgues de Salon, pour suavité, pureté et richesse du son, pouvoir d'expression et variété de timbres avec excellence de construction.

GEORGES LECLERE, L. H. MASSIE,
S. C. STEVENSON, Président.
Sec. conjoints.

Paris, France, 1878.

Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.

Londres, 1876.

PREMIER PRIX.

Hamilton, 1877.

PREMIER PRIX.

Montreal, 1880

PREMIER PRIX

Et deux Diplômes d'Honneur.

Conditions libérales.—Satisfaction garantie.—Prix aussi bas que le permet la qualité supérieure de ces instruments. Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Un assortiment considérable toujours en magasin.

L. E. N. PRATTE, Agent General,

No. 1676 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.